



Université : comment doit s'appliquer la loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 6 mai 2002

Y a t il une réglementation spéciale en ce qui concerne les universités, ou est-ce le règlement général des lieux d'enseignement qui s'applique ?

Réponse :

Si vous consultez la rubrique ENSEIGNEMENT, les informations générales de la page d'accueil concernent les universités.

Les cas particuliers traitent de certaines caractéristiques, notamment pour les universités. Ces informations complètent les informations générales, elles ne s'y substituent pas. N'hésitez pas à nous contacter à nouveau si vous en éprouvez le besoin.